



## RECUPERATION PAR UNE TIERCE PERSONNE

## AUTORISATION DE SORTIR SEUL(E) DE L'ECOLE

Je soussigné(e) Madame/Monsieur ..... responsable légal de(s) l'enfant(s) :

..... scolarisé(e) à l'école de ..... en classe de .....  
..... scolarisé(e) à l'école de ..... en classe de .....  
..... scolarisé(e) à l'école de ..... en classe de .....  
..... scolarisé(e) à l'école de ..... en classe de .....

autorise mon enfant à quitter l'école par ses propres moyens à la fin de la garderie du midi (12h30), du soir (18h30) ou de l'étude (18h00) **uniquement pour les enfants de CE et CM**, (pour des raisons de sécurité, nous n'autorisons pas les enfants de la maternelle au CP à quitter l'école sans la présence d'un adulte).

autorise Mme / M ..... Téléphone : ...../.....  
Mme / M ..... Téléphone : ...../.....

à récupérer mon (mes) enfant(s).

Les personnes autorisées doivent présenter une pièce d'identité aux agents périscolaires.

ATTENTION - En cas de retard, prévenir impérativement l'équipe périscolaire sur site :

Albanne : 06.11.74.07.95

Concorde : 06.11.74.08.23

Autorisation valable pour la durée de l'année scolaire 2024-2025

*(en cas de changement, prévenir le service)*

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature